

## Conseil d'administration du CCAS

---

### SEANCE DU 11 MAI 2026

---

#### **CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET NOMINATION DES MEMBRES**

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la constitution de différentes commissions chargées de préparer les dossiers du Conseil d'Administration.

#### **COMMISSION D'ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES**

Il s'agit d'une commission interne au CCAS qui statue sur les dossiers des personnes suivies par le CCAS.

Elle répond à quatre objectifs :

- traiter les demandes de manière plus satisfaisante
- retrouver une souveraineté dans l'attribution des aides
- désengorger la commission des situations qui peuvent être traitées en interne
- créer un observatoire de la répartition des aides permettant une analyse complète

Elle est composée :

- d'un titulaire :
- d'un suppléant :
- du Responsable du secteur social ou du Directeur du CCAS
- d'un travailleur social du service

Un représentant du Secours Catholique et de Budget Conseil seront à nouveau sollicités, afin d'apporter leur soutien technique au traitement des dossiers.